



# La CAF frappe fort après la finale Sénégal–Maroc

N° 487 DU 30 JANVIER 2026

**L'Emblème** du jour  
 JOURNAL D'INFORMATION, D'ANALYSE, D'INVESTIGATION ET DE PUBLICITÉ  
 Porto-Novo, Rép. Bénin - Email : [leemblemedujour@gmail.com](mailto:leemblemedujour@gmail.com) - Tél : +229 0195534395

## NÉCROLOGIE

Programme des obsèques  
 de AGBOHOOUN  
 GBEDO Véronique

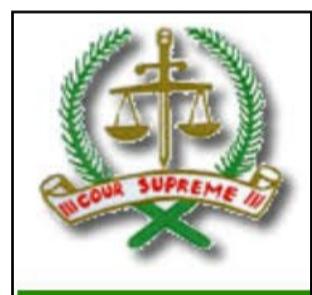


PAGE 11

COMMUNALES 2026 AU BÉNIN : APRÈS LES RÉSULTATS DE LA CENA, L'HEURE DES RECOURS A SONNÉ

PAGE 03

# La Cour suprême face à un test de crédibilité démocratique



TENTATIVE DE PUTSCH DU 07 DÉCEMBRE 2025

PAGE 04



# Alassane Tigri placé en détention le 29 janvier 2026

PRÉSIDENTIELLE 2026

PAGE 07

# Le MWAT-DIASPORA se mobilise pour la victoire du duo WADAGNI-TALATA



**ELONA HOUSE**  
 SALLE DES FÊTES ET DE CONFÉRENCE



Le cadre idéal pour vos événements inoubliables !

0198904640 / 0144904640

*Les résidences*  
**FENOU**  
 APPARTEMENTS - CHAMBRES MEUBLÉS  
 0198904640 / 0144904640  
 Confort et luxe s'allient pour vous offrir un séjour incroyable.



CAN 2025

# La CAF frappe fort après la finale Sénégal–Maroc

La Confédération africaine de football (CAF) a rendu publiques ses décisions disciplinaires à la suite des incidents ayant émaillé la finale de la Coupe d'Afrique des Nations TotalEnergies Maroc 2025. Le Sénégal, sacré champion, et le Maroc, finaliste, ainsi que plusieurs joueurs et responsables techniques, écoperont de sanctions sévères pour diverses infractions au Code disciplinaire de l'instance continentale.

Des sanctions lourdes pour le camp sénégalais

Du côté des Lions de la Teranga, la CAF n'a pas fait dans la demi-mesure. Le sélectionneur national, Pape Bouba Thiaw, a été suspendu pour cinq matches officiels de compétitions CAF. Il devra également s'acquitter d'une amende de 100 000 dollars américains pour comportement antisportif.

Sur le terrain, deux internationaux sénégalais sont également concernés. Iliman Cheikh Baroy Ndiaye et Ismaïla Sarr ont chacun été suspendus pour deux matches officiels, pour des attitudes jugées inappropriées envers le corps arbitral à l'issue de la rencontre.

La Fédération Sénégalaise de Football (FSF) est, elle aussi, lourdement sanctionnée. Elle devra verser une amende globale de 615 000 dollars, couvrant à la fois le comportement antisportif de certains joueurs et membres du staff, ainsi que les débordements constatés dans les tribunes du côté des supporters sénégalais.

Le Maroc également épingle par la CAF

Finaliste malheureux, le Maroc n'échappe pas non plus aux sanctions disciplinaires. La Fédération Royale Marocaine de Football (FRMF) a été condamnée à une amende de 315 000 dollars. Dans le détail, 200 000 dollars sont liés au comportement jugé inapproprié des ramasseurs de balles, tandis que 100 000 dollars sanctionnent l'envahissement de la zone VAR par des joueurs et membres du staff technique.

Sur le plan individuel, Achraf Hakimi a écopé d'une suspension de deux matches, dont un avec sursis valable un an. De son côté, Ismaïl Saibari a été sanctionné de trois matches de suspension, assortis d'une amende de 100 000 dollars.

La victoire du Sénégal définitivement validée

Enfin, la CAF a tranché sur le fond du litige. La réclamation introduite par la partie marocaine, qui contestait le résultat de la finale, a été purement et simplement rejetée. En conséquence, le sacre du Sénégal est confirmé sans réserve.

Le trophée de la CAN 2025 demeure donc officiellement et définitivement la propriété des Lions de la Teranga, au terme d'une compétition marquée par une finale intense, mais aussi par de regrettables débordements extraspportifs.

Aimé HOUENOU



MEDIAS AU BENIN

## Votre site d'informations en ligne

Dans le souci de mieux vous informer et surtout vous servir, EMERIC PRODUCTION qui édite votre journal «L'Emblème du jour» a lancé le jeudi 15 août 2024 son site web officiel "www.lemblemedujour.com"

Sur ce site, vous pouvez désormais lire tous les articles et télécharger toutes les parutions de votre journal «L'Emblème du jour» ainsi que toutes les publicités de ELONA HOUSE et de FENOU GUEST HOUSE. Mieux ce site est également un espace publicitaire pour tous nos partenaires, soutiens, sponsors.

Sur [www.lemblemedujour.bj](http://www.lemblemedujour.bj), faites comme chez vous.

**[www.lemblemedujour.bj](http://www.lemblemedujour.bj)  
[www.lemblemedujour.com](http://www.lemblemedujour.com)**



**PORTO-NOVO (République du Bénin)**

**EMAIL : [lemblemedujour@gmail.com](mailto:lemblemedujour@gmail.com)**  
**TELEPHONE : +229 01 98 90 46 40**

### PRODUCTION

**ETS EMERIC PRODUCTION**  
**(RCCM RB/PNO/09A848)**

### DIRECTEUR DE PUBLICATION

**Eméric Joel ALLAGBE**  
**+229 01 97 90 46 40 / 01 98 90 46 40**

### SECRÉTAIRE DE RÉDACTION

**Fernandez Cyrus Benicio SOWANOU**  
**+229 01 97 74 01 02**

### RÉDACTION

**Emeric Joël ALLAGBE** (Journaliste)  
**Fernandez Cyrus SOWANOU** (Journaliste)  
**James Meryl ALLAGBE** (Journaliste)  
**Marie Estelle AKANNI** (Journaliste)  
**Aimé HOUENOU** (Journaliste)  
**Godfroy MISSAHOGBE** (Journaliste)  
**Youssouf Michel AVOCEGAMOU** (Journaliste)

### MONTAGE ET GRAPHISME

**Mayass M. NOUMON**  
**+229 01 96 13 84 84**

**COMMUNALES 2026 AU BÉNIN : APRÈS LES RÉSULTATS DE LA CENA, L'HEURE DES RECOURS A SONNÉ**

# La Cour suprême face à un test de crédibilité démocratique



LA COUR SUPREME  
DU BÉNIN



- Un appel à la vérité et à l'équité
- La Cour suprême attendue sur plusieurs dossiers opposant l'UP-R au BR)
- Un verdict aux conséquences politiques importantes

À la suite de la publication officielle des résultats provisoires des élections communales de 2026 par la Commission électorale nationale autonome (CENA), le processus électoral entre dans une phase décisive : celle des recours contentieux. Plusieurs formations politiques, au premier rang desquelles l'Union Progressiste le Renouveau (UP-R), ont saisi la Cour suprême pour contester certains résultats proclamés dans plusieurs communes du pays.

Selon des sources concor-

dantes, les recours introduits par l'UP le Renouveau visent principalement des circonscriptions où des irrégularités présumées auraient été constatées lors des opérations de vote, de dépouillement ou de compilation des résultats. Ces contentieux opposent, dans plusieurs cas, l'UP-R à son principal allié de la mouvance présidentielle, le Bloc Républicain (BR), révélant ainsi des tensions internes au sein de la majorité.

## La Cour suprême face à un test de crédibilité démocratique

Institution constitutionnellement habilitée à connaître du contentieux électoral communal, la Cour suprême est désormais attendue au tournant. Elle devra examiner avec rigueur et impartialité les différents dossiers soumis, en s'appuyant

exclusivement sur les faits, les preuves matérielles et les dispositions du Code électoral.

Pour de nombreux observateurs, ces recours constituent une étape normale du processus démocratique et témoignent de la vitalité du débat politique. Ils offrent surtout l'opportunité de corriger, le cas échéant, des dysfonctionnements et de renforcer la confiance des citoyens dans les institutions électoralles.

## Un appel à la vérité et à l'équité

Dans l'opinion publique, une attente forte se dégage : que la vérité des urnes soit rétablie partout où elle aurait été compromise. À ce titre, plusieurs voix estiment que le président Patrice Talon, en tant que garant du bon fonctionnement des institutions et de la démocratie, doit veiller à ce que toute la lumière soit faite sur les contestations en cours, sans pression politique ni calcul partisan.

« Que le meilleur gagne réellement », martèlent de nombreux acteurs de la société civile, qui

appellent à des décisions courageuses, justes et transparentes. Pour eux, l'enjeu dépasse les rivalités entre partis : il s'agit de préserver l'intégrité du processus électoral et la crédibilité des élections locales.

## Un verdict aux conséquences politiques importantes

Les décisions à venir de la Cour suprême pourraient avoir un impact significatif sur la configuration des conseils communaux et, plus largement, sur les équilibres politiques au sein de la mouvance présidentielle. Elles seront scrutées de près, tant par les états-majors politiques que par l'opinion nationale et internationale.

En attendant les arrêts définitifs, le climat politique demeure marqué par une vigilance accrue. Plus que jamais, la transparence, la justice et le respect du suffrage exprimé apparaissent comme les piliers indispensables à la consolidation de la démocratie béninoise.

**Emeric Joël ALLAGBE**

## BEACH-VOLLEY

# Fidjrossè plage s'offre un complexe sportif aux standards internationaux

Le littoral de Fidjrossè s'apprête à accueillir une infrastructure sportive d'envergure dédiée au beach-volley. La Société béninoise de brasseries (Sobebra), en partenariat avec la Fédération béninoise de volley-ball (FBVB), a officiellement présenté, le 28 janvier 2026, le site devant abriter un complexe moderne destiné à renforcer la pratique et le rayonnement de la discipline au Bénin et sur le continent africain. Implanté sur une superficie de 3 600 mètres carrés, le futur complexe comprendra deux terrains de beach-volley homologués aux normes internationales, des tribunes pour le public ainsi qu'un espace à vocation culturelle. À travers cette initiative, la Sobebra entend inscrire son action dans une dynamique de responsabilité sociétale axée sur la promotion du sport et de la jeunesse.

« La Sobebra se lance dans un projet sociétal majeur qui consiste à doter le Bénin de deux terrains professionnels de beach-volley répondant aux standards internationaux », a déclaré son directeur gé-

néral, Alain Heraibi, lors de la présentation du site.

Du côté de la Fédération béninoise de volley-ball, l'enthousiasme est partagé. Son président, El Hadj Ali Yaro, a salué un projet stratégique qui s'inscrit parfaitement dans la vision actuelle de la fédération. « Au regard de la dynamique que connaît aujourd'hui le beach-volley au sein de la fédération, ce projet arrive à un moment opportun », a-t-il affirmé.

La FBVB s'est engagée à mettre son expertise technique au service du projet et à assurer un suivi rigoureux des travaux afin de garantir la conformité des installations. La livraison de l'ouvrage est prévue avant la fin de l'année 2026, avec une inauguration annoncée dans la même période.

Ce futur complexe vient conforter les ambitions du Bénin, récemment classé meilleure équipe africaine lors du dernier championnat du monde de beach-volley à Adélaïde, en Australie. Il contribuera non

seulement à la promotion de la discipline, mais aussi à positionner durablement Cotonou comme l'un des pôles majeurs du beach-volley en Afrique.

**Aimé HOUENOU**



## JUSTICE

# Alassane Tigri placé en détention le 29 janvier 2026

L'ancien ministre des Sports et vice-président du parti d'opposition Les Démocrates, Alassane Tigri, a été placé sous mandat de dépôt ce jeudi 29 janvier 2026, suite à son audition devant les autorités judiciaires compétentes.

L'ex-haut cadre politique a été interpellé la veille, mercredi 28 janvier, à son domicile à Cotonou dans le quartier Mènontin, dans le cadre d'un mandat d'arrêt émis par le juge d'instruction chargé du dossier.

La procédure s'inscrit dans l'enquête ouverte après la tentative de putsch du 7 décembre 2025, qui avait ébranlé le pays. Tigri est notamment poursuivi pour des faits qualifiés de « complot contre l'autorité de l'État », selon les éléments rapportés.

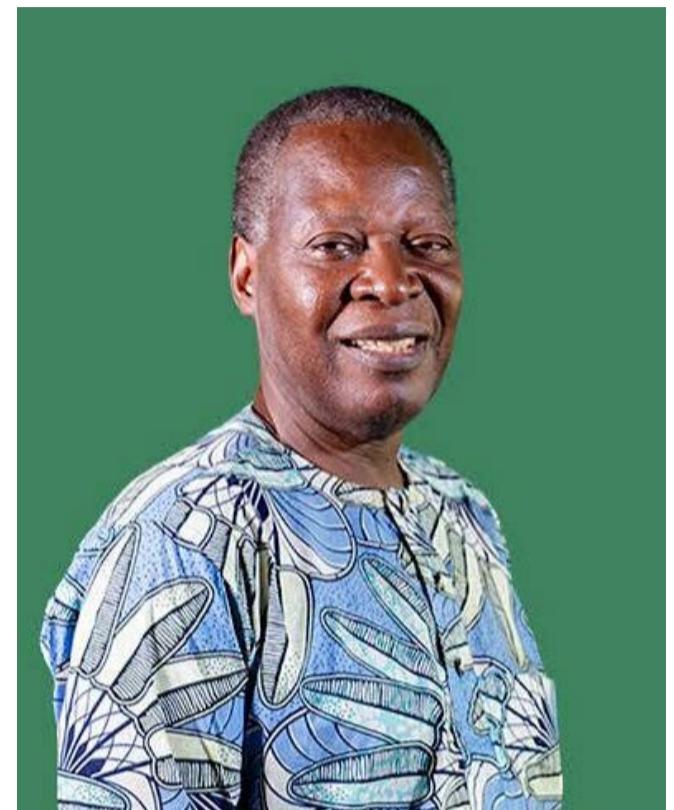
Selon les premières informations disponibles, l'arrestation de l'ancien ministre fait suite à plusieurs convocations restées sans

réponse de sa part dans le cadre de cette enquête. Après son audition devant la Cour de Répression des Infractions Économiques et du Terrorisme (CRIET), les magistrats ont décidé de le placer en détention provisoire pour que l'instruction judiciaire puisse se poursuivre sereinement.

Alassane Tigri est également connu pour être le frère du lieutenant-colonel Pascal Tigri, principal suspect dans l'organisation de la mutinerie de décembre dernier, actuellement recherché par les autorités.

À ce stade, aucune déclaration officielle n'a été rendue publique par la défense de l'intéressé ou par la direction de son parti. L'affaire continue de susciter de vives réactions dans le paysage politique et judiciaire béninois.

**James Meryl ALLAGBE**



## CONFÉRENCES PUBLIQUES « LES MERCREDIS DE LA GRANDE CONSCIENCE »

# Une démarche socio-anthropologique pour la restauration de l'homme

Dans un monde marqué par des épreuves multi-formes qui fragilisent l'équilibre physique, moral et spirituel de l'homme, une initiative citoyenne entend redonner sens et dignité à l'existence humaine. Il s'agit des conférences publiques hebdomadaires dénommées « Les Mercredis de la Grande Conscience », portées par un groupe de réflexion et d'analyse engagé dans la quête du mieux-être individuel et collectif.

Fondée sur des expériences vécues et une approche socio-anthropologique, cette initiative vise à accompagner l'homme, créature du Dieu Ordonnateur, sur le chemin de la paix intérieure, de la santé, de la pureté et de la foi. À travers le partage de réflexions profondes sur les lois de la vie, les organisateurs ambitionnent de contribuer à l'avènement d'une existence plus harmonieuse et épanouie.

La « Grande Conscience », socle du concept Au cœur de ce programme d'écoute, d'information, de sensibilisation et d'éducation à forte portée sociale se trouve le concept fondamental de la « Grande Conscience », également désignée comme le Dieu Ordonnateur, fondateur de Gbessou, principe reposant sur le respect strict des lois de la vie.

Selon le premier responsable de cette initiative, connu sous l'appellation « La Grande Conscience – Mahougbédéto », l'homme est une véritable puissance sur terre. Il lui revient donc de travailler quotidiennement à l'amélioration de son comportement afin de permettre à l'Esprit Saint de se manifester en lui. Une telle démarche exige rigueur, discipline et engagement personnel, conditions essentielles pour accéder à la paix intérieure dans un monde jugé éphémère.

Pour la Grande Conscience, la vie est fondamentalement simple : elle répond à l'attention et au respect que l'homme lui accorde. Le Centre

GBESSOU, précise-t-elle, n'a nullement vocation à détruire l'humanité, mais plutôt à guider les hommes vers une cité de paix et de santé, à l'image d'un berger conduisant ses brebis. Cette mission requiert toutefois des sacrifices, tant individuels que collectifs.

Les trois principes fondamentaux de la vie Le respect de la vie constitue le socle de cette philosophie, fondée sur trois éléments essentiels : la terre, l'eau et le vent, dont est issu le corps humain. La terre renvoie à la matière, l'eau au sang et le vent au souffle vital.

À chaque élément correspondent des principes précis.

La terre repose sur l'acceptation, la capacité à supporter et la transformation.

L'eau incarne la propreté, la vérité et le pardon.

Le vent, quant à lui, s'appuie sur la joie, l'amour et la vanité.

Des conférences hebdomadaires ouvertes à tous

Les conférences se tiennent chaque mercredi de 19h à 20h30, dans les locaux du Centre GBESSOU, situés au quartier Djègan-kpèvi. Gratuites et ouvertes à tous, ces rencontres offrent au public des enseignements riches et accessibles sur la vie et la destinée humaine.

Démarrées depuis le 21 janvier, ces conférences abordent des thématiques aussi pertinentes qu'édifiantes, suscitant un intérêt croissant et une mobilisation notable du public.

Animée par une profonde conviction sacerdotale, la Grande Conscience – Mahougbédéto espère, à travers cette mission, contribuer au

soulagement des populations confrontées à de multiples vicissitudes. Sa plus grande satisfaction, confie-t-elle, demeure la glorification du nom de la Grande Conscience.

**Godfrey MISSAHOGBÉ**



**PORTÉE DES STRUCTURES HOSPITALIÈRES AU BÉNIN****Le CHUD de l'Ouémé renforce son engagement pour des soins de qualité et un meilleur accueil des patients**

Sous la direction du Docteur Phiéas Hounnou Alloc'hémé, le Centre Hospitalier Universitaire Départemental de l'Ouémé (CHUD-Ouémé) affirme sa volonté de se positionner comme un établissement de référence, engagé aux côtés des populations pour l'amélioration continue de la qualité des soins et de la relation avec les usagers.

Face aux attentes croissantes des patients et aux défis du système sanitaire béninois, le CHUD-Ouémé multiplie les initiatives visant à améliorer les conditions de prise en charge, tout en renforçant la confiance entre les populations et les structures publiques de santé.

**Un engagement institutionnel affirmé**

Le CHUD-Ouémé s'inscrit dans une dynamique de modernisation et d'excellence à travers des actions concrètes. Celles-ci portent notamment sur la formation continue du personnel médical et paramédical, l'amélioration progressive des infrastructures hospitalières ainsi que l'intégration de technologies

médicales innovantes.

Par ailleurs, l'établissement développe une approche participative en collaborant étroitement avec les communautés locales. Cette démarche permet de mieux cerner les besoins réels des populations et d'adapter les services offerts aux réalités du terrain.

**Une offre de soins diversifiée et spécialisée**

Le centre hospitalier propose une palette étendue de services médicaux couvrant plusieurs spécialités essentielles, notamment la médecine générale, la chirurgie, la pédatrie ainsi que la gynécologie-obstétrique. Il dispose également d'un laboratoire d'analyses médicales performant et d'un service d'imagerie médicale contribuant à un diagnostic plus précis et à une prise en charge efficace des patients.

**Des impacts attendus sur la santé publique**

À travers ces actions, le CHUD-Ouémé ambitionne de réduire les iné-

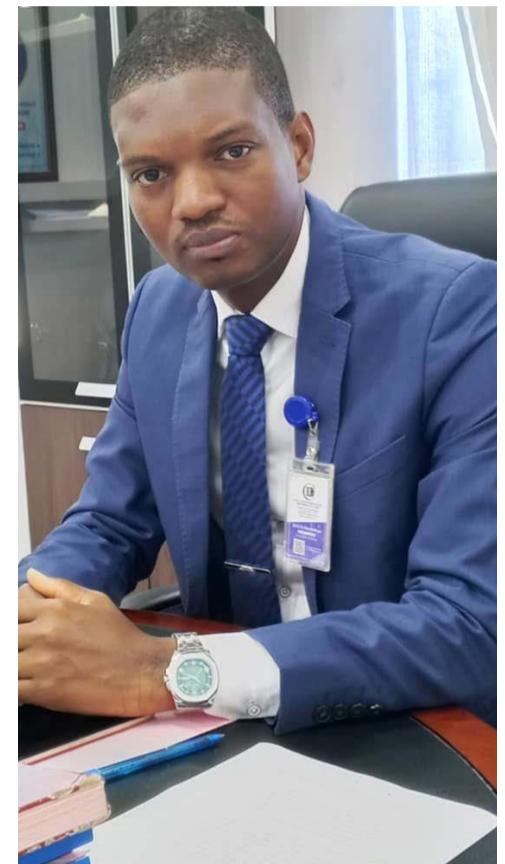
galités d'accès aux soins et d'offrir des services de santé adaptés, accessibles et de qualité aux populations de l'Ouémé et des zones environnantes. L'établissement entend ainsi consolider son rôle dans l'amélioration de la santé publique au Bénin et renforcer sa position de pôle hospitalier de référence dans la région.

**Une vision tournée vers l'excellence**

À moyen et long terme, le CHUD-Ouémé projette de poursuivre son développement afin de devenir un véritable centre d'excellence hospitalier et universitaire. Cette vision repose sur une organisation résiliente, socialement et économiquement viable, capable d'offrir des soins promotionnels, préventifs, curatifs, réadaptatifs et palliatifs de qualité, financièrement accessibles. Alliant attractivité médicale et innovation technologique dans ses choix stratégiques, le CHUD-Ouémé demeure convaincu que l'engagement collectif de l'ensemble des acteurs du secteur de la santé est indispensable pour relever du-

tablement les défis sanitaires du pays.

**Godfrey MISSAHOGBÉ**

**ASSEMBLÉE NATIONALE****Le Bénin se dote d'une loi moderne pour l'industrie du cinéma et de l'image animée**

Une étape majeure pour la créativité et l'emploi culturel

Les députés béninois ont franchi une étape historique ce mercredi 28 janvier 2026 en adoptant à l'unanimité la nouvelle loi relative à l'industrie du cinéma et de l'image animée en République du Bénin. Ce texte remplace la loi n° 60-15 du 30 juin 1960, qui régissait le secteur depuis plus de six décennies, et vise à moderniser l'ensemble de l'écosystème cinématographique national.

**Structurer et professionnaliser le secteur**

La nouvelle loi établit un cadre clair pour l'organisation de l'industrie, en définissant les métiers, les activités et les obligations des acteurs du cinéma et de l'image animée. Elle instaure également des mécanismes de financement et un système de dépôt légal pour les œuvres, afin de soutenir la production locale et de favoriser la valorisation du patrimoine audiovisuel national.

**Favoriser la création et l'emploi culturel**

Grâce à ce cadre juridique actualisé, les professionnels du secteur disposeront d'outils adaptés pour développer leurs projets et sécuriser leurs investissements. L'objectif prin-



cipal est de stimuler la création de richesses et de nouveaux emplois dans le domaine culturel, tout en assurant un encadrement efficace des activités cinématographiques et audiovisuelles au Bénin.

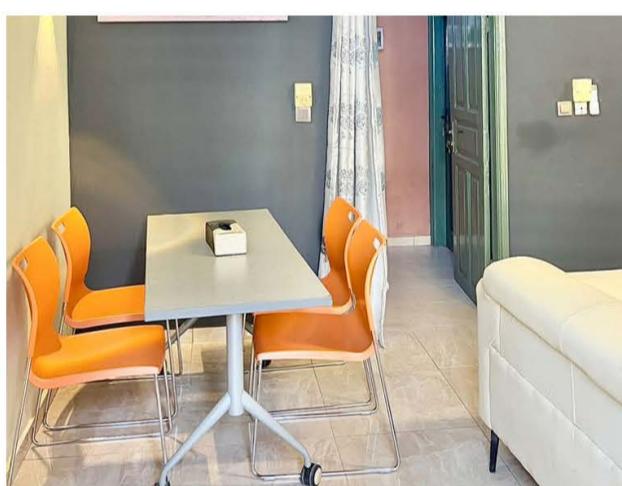
**Une loi pour l'avenir**

Cette adoption marque une avancée majeure pour l'industrie culturelle béninoise,

en intégrant les innovations et les réalités contemporaines du cinéma et de l'image animée. Elle ouvre la voie à un développement durable du secteur, offrant aux créateurs et investisseurs un environnement juridique solide et moderne.

**Youssouf AVOCEGAMOU**

# Les résidences **FENOU**



**Loin de chez vous, retrouvez la chaleur d'un foyer : chambres privées et cuisine conviviale pour partager des repas faits maison, rire et préparer vos aventures du lendemain. L'expérience idéale pour profiter à votre rythme !**

## CARACTÉRISTIQUES

- ✓ Luxe et confort
- ✓ Décor authentique
- ✓ Prix abordable
- ✓ Emplacement stratégique



Djassin Houinvié - Dowa  
(Porto-Novo)



+229 0198904640 / 0155499999



+229 0195534395 / 0155500707

## PRÉSIDENTIELLE 2026

**Le MWAT-DIASPORA se mobilise pour la victoire du duo WADAGNI-TALATA**

Le Mouvement WADAGNI-TALATA pour la Diaspora (MWAT-DIASPORA) s'apprête à entrer officiellement en action ce dimanche 1er février 2026. L'événement se tiendra à l'Alpha Omega Worship Church, située au 5502 E 36th Street, Indianapolis, IN 46218, à partir de 15h.

Après la proclamation des résultats des élections législatives et communales du 11 janvier 2026, la Diaspora béninoise a décidé de jouer un rôle actif dans la présidentielle d'avril. Sous la coordination

de Marie-Claret SENOU, le MWAT-DIASPORA entend soutenir le duo WADAGNI-TALATA afin de consolider les acquis du régime du Président Patrice TALON et contribuer à l'édification d'un Bénin prospère et rayonnant.

Au niveau national, les activités du mouvement seront pilotées par Jean-Marie ANIGLE, coordonnateur national du MWAT. Selon les responsables, l'objectif est clair : rassembler les Béninois de la Diaspora, qu'ils vivent en Amérique, en

Europe, en Afrique ou en Asie, pour soutenir massivement le duo WADAGNI-TALATA et encourager une participation active de la population aux scrutins présidentiels.

Le lancement officiel de ce mouvement marque ainsi le début d'une mobilisation stratégique et structurée, visant à faire de la Diaspora un acteur décisif dans la course à la présidentielle de 2026.

**James Meryl ALLAGBE**

## NOUVEL AVENIR ÉNERGÉTIQUE AU BÉNIN

**Le gouvernement valide la feuille de route du secteur de l'électricité à l'horizon 2045**

Le Bénin se projette résolument vers un avenir énergétique durable. Réuni en Conseil des ministres le 28 janvier 2026 à Cotonou, le gouvernement béninois a validé les lignes directrices du Plan directeur de développement du sous-secteur de l'électricité à l'horizon 2045, ainsi que le Plan national d'Électrification et le Plan d'Électrification hors réseau, tous deux actualisés.

Des objectifs ambitieux pour l'accès universel à l'électricité

Issus de la Stratégie nationale d'Électrification, ces documents de planification traduisent la volonté des autorités d'élargir significativement l'accès des populations à une énergie fiable, moderne et à coût abordable. Ils visent notamment à améliorer l'équilibre entre l'offre et la demande d'électricité, tout en renforçant la sécurité et la fiabilité des réseaux interconnectés

sur l'ensemble du territoire national.

À travers cette nouvelle orientation, le gouvernement entend mieux anticiper la croissance des besoins énergétiques liés à l'urbanisation, à l'industrialisation et au développement économique du pays.

Une approche intégrée et réaliste du développement énergétique

La feuille de route validée prend également en compte les réalisations majeures enregistrées entre 2016 et 2026, qui n'avaient pas été intégrées dans le plan initial. Cette mise à jour permettra de disposer d'un état des lieux plus cohérent du secteur, afin d'optimiser les choix d'investissements à court, moyen et long termes.

L'approche adoptée se veut inclusive et durable, combinant extension des réseaux conventionnels et promotion

de solutions d'électrification hors réseau, notamment dans les zones rurales et reculées.

Un levier stratégique pour la croissance économique

L'approbation de ces différents plans marque une étape déterminante dans la mise en œuvre de la politique énergétique nationale. Elle ouvre la voie à une meilleure mobilisation des ressources techniques et financières, indispensables à l'atteinte de l'objectif d'accès universel à l'énergie.

À l'horizon 2045, le Bénin ambitionne ainsi de faire du secteur de l'électricité un véritable moteur du développement économique et social, au service de la compétitivité, de l'emploi et de l'amélioration des conditions de vie des populations.

**Youssouf AVOCEGAMOU**



## HADJ 2026 AU BÉNIN

**Clôture des inscriptions fixée au 7 février 2026 : une échéance clé pour les futurs pèlerins**

Le processus d'organisation du Hadj 2026 entre dans une phase décisive au Bénin. Les autorités compétentes ont officiellement arrêté au 7 février 2026 la date de clôture des inscriptions pour le pèlerinage vers les lieux saints de l'Islam en Arabie Saoudite. Cette mesure s'inscrit dans le cadre des préparatifs logistiques, administratifs et sanitaires nécessaires à la participation des fidèles musulmans béninois à ce rendez-vous spirituel majeur.

Une étape cruciale du processus d'inscription

Les candidats au Hadj sont vivement invités à accomplir les formalités d'inscription dans les délais impartis afin d'éviter tout désagrément administratif. Le respect de cette échéance conditionne le traitement des dossiers, l'obtention des visas ainsi que l'organisation optimale du séjour des pèlerins. Transport aérien, hébergement, encadrement religieux et suivi sanitaire dépendent en grande partie de la planification rigoureuse mise en place par les structures en charge du Hadj.

Les responsables de l'organisation nationale rappellent que toute inscription effectuée après la date limite du 7 février 2026 ne pourra être prise en

compte, en raison des contraintes opérationnelles et des exigences strictes des autorités saoudiennes.

Un accompagnement renforcé des pèlerins

Dans le souci de garantir un pèlerinage sécurisé et conforme aux normes internationales, le Gouvernement du Bénin prévoit plusieurs mesures d'accompagnement. Celles-ci portent notamment sur la sensibilisation aux exigences médicales, la préparation sanitaire des candidats ainsi que le respect des protocoles en vigueur pour les voyages internationaux. Les fidèles sont ainsi encouragés à se rapprocher des structures habilitées afin de s'informer correctement et de compléter leurs dossiers dans les meilleures conditions.

Une date stratégique pour une meilleure organisation

La fixation d'une date ferme pour la clôture des inscriptions permet aux services impliqués de finaliser la planification globale du Hadj 2026 et d'anticiper les besoins logistiques liés au déplacement de milliers de pèlerins béninois. Cette rigueur organisationnelle vise à assurer le bon déroulement du pè-



lerinage, dans le respect des normes établies par le Royaume d'Arabie Saoudite.

Rappelons que le Hadj constitue l'un des cinq piliers fondamentaux de l'Islam. Les autorités exhortent donc les fidèles musulmans à se préparer aussi bien sur le plan spirituel que matériel, afin de vivre pleinement ce moment de foi et de dévotion.

**Youssouf AVOCEGAMOU**

## VIH/SIDA

# Le parlement renforce les droits et la prise en charge des personnes infectées

Les députés de la 9e législature ont franchi une étape décisive dans la lutte contre le VIH/Sida en adoptant, ce mercredi 28 janvier, une nouvelle loi portant sur la prévention, la prise en charge et l'élimination de cette infection en République du Bénin.

Cette législation ambitieuse vise à consolider les droits des personnes vivant avec le VIH/Sida, à améliorer l'accès aux soins et à renforcer les mesures de prévention sur l'ensemble du territoire national. Selon les auto-

rités parlementaires, cette adoption constitue un jalon majeur dans la politique sanitaire du pays et un signal fort de protection et de soutien aux populations les plus vulnérables.

Le gouvernement béninois souligne que cette loi s'inscrit dans une démarche de conformité avec les standards internationaux de lutte contre le VIH/Sida, tout en adaptant les interventions aux réalités locales. Elle prévoit notamment des programmes de dépistage élargis, l'accès gratuit

aux traitements antirétroviraux et des mécanismes pour lutter contre la stigmatisation et la discrimination liées à l'infection.

**James Meryl ALLAGBE**



## LA DATTE, TRÉSOR NUTRITIONNEL AUX MULTIPLES BIENFAITS

# Quand un fruit millénaire séduit la science moderne

Longtemps associée aux habitudes alimentaires du Moyen-Orient et de l'Afrique du Nord, la datte connaît aujourd'hui un regain d'intérêt dans les milieux scientifiques. À l'heure où les maladies chroniques liées à l'alimentation progressent, ce fruit ancestral s'impose comme un superaliment naturel, grâce à sa densité nutritionnelle, ses composés actifs et ses effets bénéfiques potentiels sur la santé humaine.

Un concentré naturel d'énergie et de nutriments

La datte se distingue par une composition nutritionnelle remarquable. Riche en sucres naturels facilement assimilables, elle constitue une source d'énergie rapide et durable. Sa forte teneur en fibres alimentaires favorise le transit intestinal et contribue à la régulation digestive. On y retrouve également des protéines, des acides aminés essentiels, ainsi que des vitamines du groupe B et la vitamine K. Côté minéraux, la datte apporte notamment du potassium, du magnésium et du fer, indispensables au bon fonctionnement de l'organisme.

Un allié contre le stress oxydatif

Au-delà de ses apports classiques, la datte renferme de nombreux composés bioactifs, dont des polyphénols et des flavonoïdes. Ces substances antioxydantes jouent un rôle majeur dans la neutralisation des radicaux libres, responsables du stress oxydatif et du vieillissement cellulaire. Leur action protectrice pourrait contribuer à réduire le risque de troubles

métaboliques et de certaines maladies dégénératives.

Des effets bénéfiques sur la santé globale

Plusieurs travaux scientifiques mettent en lumière les effets positifs d'une consommation régulière et modérée de dattes. Parmi les bénéfices observés figurent la réduction de l'inflammation, l'amélioration du profil lipidique et glycémique, ainsi que le ralentissement de l'absorption des sucres après les repas. Des effets protecteurs potentiels sur des organes clés tels que le foie, les reins et le cerveau sont également évoqués, tout comme un rôle favorable dans la modulation du système immunitaire.

Variétés et conditions, des critères essentiels

La valeur nutritionnelle de la datte varie selon plusieurs facteurs, notamment la variété, l'origine géographique et le degré de maturité au moment de la récolte. Certaines variétés, telles que l'Ajwa ou la Sukkari, sont particulièrement prisées pour leur richesse en antioxydants et leurs qualités gustatives.

Consommation responsable et perspectives futures

Malgré ses nombreux atouts, la datte doit être consommée avec modération. Sa richesse énergétique impose une vigilance accrue, en particulier chez les personnes diabétiques ou soucieuses de contrôler leur apport calorique.

Les chercheurs poursuivent néanmoins leurs investigations afin d'explorer davantage le potentiel de la datte dans la nutrition préventive et la lutte contre certaines pathologies chroniques.

Un superaliment à redécouvrir

À la croisée des traditions et des avancées scientifiques, la datte s'affirme comme un aliment fonctionnel prometteur. Intégrée de manière équilibrée dans l'alimentation quotidienne, elle pourrait contribuer durablement à la promotion d'une meilleure santé.

**Youssouf AVOCEGAMOU**



BÉNIN

# Session extraordinaire sur la réduction des risques de catastrophes

Les acteurs de la Plateforme nationale de réduction des risques de catastrophes se sont retrouvés ce jeudi au Ministère de l'Intérieur et de la Sécurité Publique pour une session extraordinaire. L'objectif de cette rencontre : dresser un diagnostic partagé de la situation nationale et définir des orientations stratégiques afin de renforcer la résilience du Bénin face aux aléas et catastrophes.

Cette session a rassemblé les principaux intervenants du secteur de la sécurité, de la protection civile et de la gestion des risques, dans le but d'harmoniser les actions et de consolider les mécanismes de prévention et d'intervention en cas de catastrophe.

Les discussions ont porté sur l'analyse des vulnérabilités actuelles du pays, l'identification des priorités en matière de prévention et la mise en place de plans d'action concertés, avec pour ambition d'anticiper efficacement les crises et de protéger les populations.

**James-Meryl ALLAGBE**



## ALERTE AUX PRODUITS PÉRIMÉS PENDANT LE JEÛNE MUSULMAN

# Le Ministère de l'Industrie et du Commerce renforce les contrôles

À l'approche du carême musulman, le Ministère de l'Industrie et du Commerce (MIC) met en garde la population contre la commercialisation de produits périmés dans des coffrets cadeaux. Dans un communiqué rendu public le 23 janvier 2026, les autorités dénoncent des pratiques commerciales trompeuses : certains commerçants continueraient de vendre des coffrets contenant des produits dont la date de péremption est déjà dépassée ou sur le point d'expirer, sans en informer les consommateurs.

Des contrôles intensifiés sur tout le territoire

Pour faire face à cette situation, le MIC a annoncé le renforcement des contrôles à l'échelle nationale. Ses services compétents ont reçu pour mission de surveiller étroitement les points de vente et de s'assurer que tous les produits commercialisés respectent les normes de sécurité

sanitaire. L'objectif affiché est double : protéger la santé des consommateurs et lutter contre les pratiques commerciales déloyales.

Les consommateurs appelés à la vigilance

Le ministère invite également les citoyens à rester attentifs et à signaler tout produit suspect aux autorités compétentes. La sécurité alimentaire et la protection de la santé publique demeurent des priorités pour le gouvernement béninois, qui affirme son engagement à garantir la qualité des produits mis sur le marché.

Le communiqué est signé par Éric Kader Gbian Tabé, Secrétaire général du MIC.

**Youssouf Avocegamou**



## DES ÉCOLES PLUS VERTES AU BÉNIN

# Les biodigesteurs révolutionnent les cantines scolaires pour une alimentation plus saine et écologique

Le monde scolaire béninois amorce un virage résolument écologique. À Kpanoukpadé, dans la commune d'Akpro-Missérétré (département de l'Ouémé), le CIPCRE-Bénin (Cercle International pour la Promotion de la Création) a procédé au lancement des travaux de construction d'un biodigesteur au sein du complexe scolaire local. L'infrastructure permettra de transformer les déchets organiques issus des cantines en biogaz destiné à la cuisson des repas scolaires.

Cette initiative innovante s'inscrit dans une dynamique de promotion des énergies renouvelables et de protection de l'environnement, tout en contribuant à l'amélioration des

conditions sanitaires des élèves et du personnel des cantines.

Une solution durable aux multiples bénéfices

Le projet, financé par le DEFAP (Service protestant de mission), organisme missionnaire français engagé dans les actions humanitaires depuis 1971, bénéficie de l'accompagnement technique du SECAAR (Service Chrétien d'Appui et d'Animation Rurale). Il poursuit plusieurs objectifs majeurs, notamment la réduction de l'utilisation du bois de chauffe, la protection de la santé des cuisinières exposées aux fumées, la préservation des ressources naturelles et la promotion d'une gestion

écologique des déchets en milieu scolaire.

Au-delà de l'aspect environnemental, le biodigesteur constitue également une réponse économique durable, en diminuant les coûts liés à l'achat du combustible pour les cantines scolaires.

Une expérience déjà concluante

Dans le cadre de la mise en œuvre du projet, le CIPCRE-Bénin a effectué une visite de suivi à l'École Primaire Publique d'Agbonan, dans la commune de Bonou, où un biodigesteur similaire a déjà été réalisé. L'ouvrage y a été officiellement remis aux autorités scolaires, mar-

quant une étape importante dans la diffusion de cette technologie verte.

Cette réussite témoigne d'une collaboration efficace entre les autorités locales, les responsables d'établissements scolaires, les cuisinières et les partenaires techniques et financiers. Elle ouvre la voie à une généralisation progressive des biodigesteurs dans les écoles béninoises, au service d'un avenir plus sain, plus économique et plus respectueux de l'environnement.

**Youssouf AVOCEGAMOU**



## NUIT SOUS TENSION À NIAMEY

# De violentes détonations secouent le périmètre de l'aéroport international

La capitale nigérienne a vécu une nuit de forte inquiétude. Entre mercredi et jeudi, des tirs nourris et de puissantes détonations ont retenti aux abords de l'aéroport international Diori Hamani de Niamey, semant la panique parmi les passagers et les populations riveraines. Les premières explosions ont été signalées peu après minuit dans cette zone hautement sécurisée située au sud-est de la ville.

Un site sensible au cœur des préoccupations sécuritaires

Le périmètre concerné concentre plusieurs installations stratégiques majeures, dont la Base aérienne 101 de l'armée de l'air nigérienne, une base de drones militaires, ainsi qu'une cargaison d'uranium destinée à l'exportation. La zone abrite également le quartier général de la Force unifiée antidjihadiste regroupant le Niger, le Burkina

Faso et le Mali, ce qui renforce la sensibilité du site.

Des tirs dont l'origine reste floue

Pour l'heure, aucune source officielle n'a communiqué sur l'origine exacte des échanges de tirs ni sur l'identité des assaillants. Toutefois, des images largement diffusées sur les réseaux sociaux montrent des traînées lumineuses dans le ciel nocturne, suggérant l'activation de systèmes de défense antiaérienne. Cette situation alimente les spéculations autour d'une possible attaque par drones.

Panique à l'aéroport et perturbations du trafic

La violence des détonations a provoqué un mouvement de panique à l'intérieur et aux alentours de l'aéroport. Des passagers, pris de peur, ont quitté les lieux à pied, tandis que plu-



**Niamey : des coups de feu entendus à proximité de l'aéroport international**

sieurs vols ont été déroutés vers d'autres aéroports par mesure de précaution. Après près d'une heure de tensions, le calme est progressivement revenu.

En début de matinée ce jeudi, aucun bilan officiel n'avait encore été communiqué par les au-

torités nigériennes, laissant planer l'incertitude sur les dégâts éventuels et les implications sécuritaires de cet incident.

**Youssouf AVOCEGAMOU**

## AVIS DE DECES



### Announce de Décès

La collectivité AGBOHOUN de Cana  
 La collectivité GBEDO de Ouidah  
 La collectivité TCHIBOZO de Houndjava  
 L'époux de la défunte, Feu Robert TCHIBOZO, Ancien combattant français

*Les enfants de la défunte*

- Feu TCHIBOZO Noellie ;
- TCHIBOZO Ignace, Agent de l'OCBN à la retraite et son enfant ;
- TCHIBOZO Antoine, Agent du PAC, son épouse et ses enfants ;
- TCHIBOZO Basile, Journaliste Conseiller à la HAAC, ses épouses et ses enfants ;
- KPAKPA Désiré, Chauffeur, et ses enfants ;
- Feu KPAKPA Epiphane et Bernardine

*Les frères et sœurs de la défunte*

- Feue AGBOHOUN Adonon ;
- Feu AGBOHOUN Vincent et ses enfants ;
- AGBOHOUN Pierre, son épouse et ses enfants ;
- AGBOHOUN Delphine, son époux et ses enfants ;
- AGBOHOUN Bertin, son épouse et ses enfants ;
- AGBOHOUN Marie, son époux et ses enfants.

*Les petits enfants de la défunte*

- Feu TCHIBOZO Michaelle et sa fille Vianel
- TCHIBOZO Malini, son époux et son enfant ;
- TCHIBOZO Marcus, son épouse et son enfant ;

*Les familles parentes alliés et amies*

JOSSE, AGBADJE, AGBO, AHOUSSOU, ZINZINDOHOUE, TOSSOU, HOUSSOU, CHADARE, DAHOUENON, GNONHOSSOU, TOSSAVI, GANDJODJO, NEVIS, GBEKIN, SABINO, AMITON, INDIAYE, DIOP, NOUTAI, AKOMAGNI, GODIO, DJEKIN, DOUKPO, ANAGO-PADONOU, AGBALENON, HOUNASSE, ZINSOU-PLY, HOUNGUE.

ont la vive douleur de vous annoncer le décès de leur très chère et regrettée sœur, épouse, mère, belle-mère, tante, cousine, grand-mère et arrière-grand-mère :

**AGBOHOUN GBEDO Véronique**  
*Commerçante, couturière*  
*pieusement endormie dans la paix du Seigneur le Jeudi 15 Janvier 2026 dans sa 85ème année à son domicile à Calavi*  
 Et vous prie de bien vouloir prendre part ou de vous unir d'intention aux obsèques suivant le programme ci-après:

**AGBOHOUN GBEDO Véronique**  
*Commerçante, couturière*  
*pieusement endormie dans la paix du Seigneur le jeudi 15 Janvier 2026 à son domicile à Calavi*  
**85 ANS**

*Programme des Obsèques*

**Mardi 10 Février 2026**  
**20H00** : Veillée de prières au domicile de la défunte sis à Tokan, Calavi.

**Mercredi 11 Février 2026**  
**20H00** : Veillée de prières à son domicile sis à Tokan, Calavi.

**Jeudi 12 Février 2026**  
**21H00** : Veillée de prières à l'église Saint Pierre de Tokan

**Vendredi 13 Février 2026**  
**17H00** : Retrait du corps à la morgue Les Anges de Calavi  
**18H00** : Escale et Exposition du corps à son domicile sis à Tokan  
**19H00** : Départ pour la maison mortuaire, à Calavi quartier Aïfa  
**21H00** : Veillée de prières et de chants au domicile du Conseiller Basile TCHIBOZO à Calavi quartier Aïfa

**Samedi 14 Février 2026**  
**09H00** : Départ du corps pour l'église  
**10H00** : Messe corps présent à l'église Saint Pierre de Tokan  
**12H00** : Inhumation au cimetière d'Adjagbo à Calavi  
**13H00** : Réception.

*Remerciements*

Un mot qui apaise et soulage.  
 Une présence qui réconforte et rassure.  
 Un geste qui soutient...  
 Dans cette vallée de larmes qui a brisé la candeur et la sérénité de nos coeurs.  
 Il n'y a pas de mot pour exprimer la peine de ce moment.  
 Il y en aura pas non plus pour dire à quel point il est merveilleux de se sentir entourés en de pareilles circonstances.  
 Tout fut apprécié ! A Dieu, seul maître du temps et des circonstances, toute gloire !  
 Pour toutes ces marques de sympathie et d'affection,  
 Merci du fond de nos coeurs !

*Tu finirai Merci !*

Aussi n'attachons-nous pas nos regards aux choses visibles, mais aux réalités invisibles. Ce que l'on peut voir ne dure qu'un temps, les réalités invisibles demeurent éternellement.

Nous savons en effet que si notre corps, cette tente qui nous abrite sur terre, vient à être détruit, nous avons au ciel une demeure qui n'est point l'œuvre de l'homme, une maison éternelle que Dieu nous a préparée.

*(2 Corinthiens 4:18 - 5:1)*

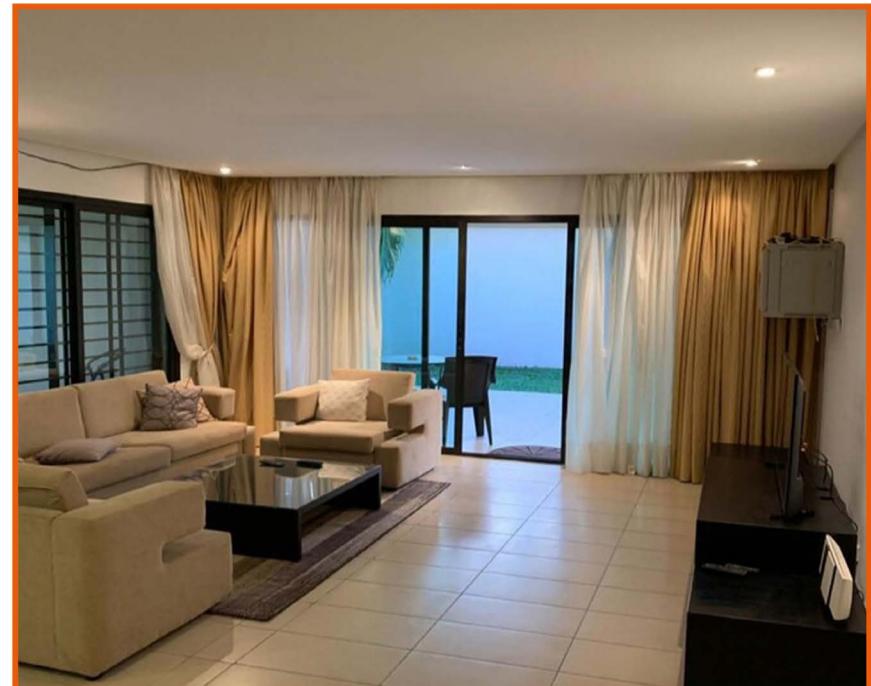


### Announce de Décès

La collectivité AGBOHOUN de Cana  
 La collectivité GBEDO de Ouidah  
 La collectivité TCHIBOZO de Houndjava  
 L'époux de la défunte, Feu Robert TCHIBOZO, Ancien combattant français

## ELONA HOUSE

### SALLE DES FÊTES ET DE CONFÉRENCE



### APPARTEMENTS ET CHAMBRES MEUBLÉS

*Les résidences*  
**FENOУ**



Porto-Novo, Djassine Houinvié  
- Tokpota - Dowa



+229 0198904640 / 0155499999



+229 0195534395 / 0155500707